

Séance du samedi 21 mars 2026

Date de la convocation : 17/03/2026

Le samedi 21 mars 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19 **Présents** : Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Marie DELCAYRE, Marine LENOIR, Aline VIGNES, Paul MARION, Lucie RYCKEWAERT

Présents : 19

Représentés : 0

Absents et excusés : 0

Pour : **Représentés** :

19 **Excusés** :

Contre : 0 **Absents** :

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Paul MARION

Délibération n°DE_2026_16

Objet : Désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois -SMAEPG-

Vu le renouvellement du Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 19 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Abstention

DESIGNE

Délégués titulaires : M. Christian DAVALAN, M. Philippe COUDERC

Délégués suppléants : M. Pascal SANLEFRANQUE, Monsieur Jean-Michel DOYEN

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois -SMAEPG-

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



Le secrétaire,

Paul MARION

Acte en triple le 21/03/2026